

Image not found or type unknown



Huissier note garagiste non fini de regler

Par **cab 39**, le **15/01/2009** à **11:20**

BONJOUR
J AVAIS UNE DETTE ENVERS UN GARAGISTE JE DEVAIS PAYER EN 3 CHEQUES ET J AI OUBLIE D ENVOYER LE DERNIER CHEQUE DONC IL M A ENVOYE UN HUISSIER SANS MEME ME CONTACTER LE DERNIER VERSEMENT ETAIT DE 120 EUROS SUIS JE OBLIGE DE REGLER LES FRAIS D HUISSIER QUI S ELEVE A 50 EUROS MERCI DE VOTRE AIDE

Par **ellaEdanla**, le **20/01/2009** à **13:44**

Bonjour,
Quel acte ou quel courrier vous a signifié ou adressé l'huissier ? Pouvez-vous nous donner le détail des frais réclamés par l'huissier ?
S'il s'agit de recouvrement amiable, les frais sont en principe à la charge du créancier. S'il s'agit d'un recouvrement forcé les frais sont à votre charge.
par contre, je vous inviterais à régler immédiatement les 120 € à votre garagiste afin d'éviter de nouvelles poursuites.
Merci de nous donner plus de détails,
A vous lire,
Cordialement.